



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

6 ter rue de l'Abbé Pasty
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Tél. : 02 38 49 88 50
Site : <http://centre.franceolympique.com>

Réf. : JLD/LV/21022014
Tél. : 02 38 49 88 54
E-mail : centre@franceolympique.com
Objet : CNDS 2014

Monsieur Yannick BARILLET
Directeur Régional de la DRJSCS
122 Faubourg Banner
4542 ORLEANS CEDEX

A Fleury-les-Aubrais, le 14 février 2014

Monsieur le directeur,

Nous voulons attirer votre attention sur la situation dans les territoires que nous trouvons très préoccupante, voir ALARMANTE. La crise a fini par nous rattraper. Depuis deux ans déjà les collectivités nous font part de leurs difficultés à boucler leurs budgets et bien qu'elles souhaitent épargner le monde associatif, la réalité économique faisant loi, nous en subissons les conséquences. Le fait sociétal du sport, s'il est toujours reconnu n'est plus soutenu, nous nous sentons délaissés et écartés des décisions qui nous concernent.

2014, s'annonce encore plus difficile que 2013 et touchera tous les secteurs. Je ne parle pas de 2015. Quel avenir pour les associations et nos clubs en particulier ? Nous faisons partie du paysage, c'est peut être le problème, mais nous risquons de disparaître. Lorsque cela sera le cas il sera trop tard, le risque est que cela ne viennent accroître les inégalités actuelles...

Nous comprenons les urgences et les priorités, nous voulons apporter notre contribution à ce changement nécessaire, mais nous ne voulons pas y perdre notre raison d'être. Le sport est le grand oublié des lois de décentralisation. Notre cœur de métier n'est plus reconnu et nous ne sommes plus considérés comme un partenaire majeur.

Nous considérons que l'organisation du Sport Français, en miroir de celle de l'Etat, est caduque. Nous devons réformer notre fonctionnement, nos organisations, notre mode de gouvernance et notre financement. Nous souhaitons que cela change, dans le respect des prérogatives de chacun nous voulons être "acteur de notre devenir", c'est le sens de notre projet territorial.

Les priorités du CNDS ne soutiennent plus et ne répondent plus spécifiquement aux besoins du mouvement sportif. Les directives et les moyens de la part territoriale du CNDS sont orientés majoritairement vers la réduction des inégalités d'accès au sport. Le cœur de métier, la formation du sportif, jeune ou moins jeune, la structuration du Mouvement sportif ne sont plus que partiellement éligibles en fonction de l'échelon territorial et nous le regrettons.

Ces évolutions constituent une véritable dérive par rapport à l'objet même du CNDS et des crédits dédiés au Sport. Aujourd'hui, une des priorités du Mouvement sportif reste de structurer et pérenniser l'existant. Ce n'est que dans ces conditions que le sport peut envisager un développement.

Nous sommes à un tournant de notre devenir et de notre représentation dans les territoires, nous voulons être acteurs de notre destin. Osons le rêve.

Nous comptons sur vous Monsieur le directeur et sur votre collaboration pour porter ce message au nom du Mouvement sportif auprès du ministère, nous nous en chargeons au niveau du CNOSF.

Seul un travail collaboratif peut répondre à ces exigences.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Pour le MOS régional,

Jean-Louis Desnoes
Président du CROS Centre

